

Le fait du mois

Après la RE2020, l'AICVF émet des propositions pour le futur label

Le Plan Bâtiment Durable s'est vu confier le 07 octobre 2020 par la ministre déléguée auprès de la ministre de la Transition écologique, chargée du Logement, l'animation des travaux conduisant à l'élaboration du label d'État qui sera associé à la RE2020. Sept groupes de travail ont été constitués afin d'identifier les opportunités de nouveaux indicateurs environnementaux et les limites pour une intégration dans le futur label. En leur qualité d'experts, certains membres des comités technique et international de l'AICVF ont participé à ces travaux. Ces premières réflexions ont permis d'aboutir à un certain nombre de propositions soumises à consultation auprès des membres de l'assemblée générale du PBD. Aussi, les comités technique et international ont soumis leur contribution sur 5 des 7 groupes de travail. Ces documents seront prochainement disponibles sur le site de l'AICVF. Fidèle à ses convictions, l'AICVF a insisté sur la nécessité de qualification des professionnels qui réalisent les études ainsi que sur le besoin de formation des acteurs de la filière avant de rendre opérationnel ce label. L'AICVF est favorable à ce que la prochaine réglementation et son label puissent valoriser les opérations dites mixtes (construction/rénovation, surélévation, extension). Un cadre commun réglementaire pour permettre aux bâtiments existants de prétendre aux labels nous semble pertinent. Aussi est-il opportun de prendre en compte les indicateurs positifs liés au réemploi des matériaux. De plus, ce nouveau label doit permettre de mieux valoriser les solutions photovoltaïques et plus généralement les solutions d'effacement. L'AICVF est opposée à l'introduction de compensation carbone de type ETS pour les projets de construction ou rénovation. En revanche, les solutions valorisant les notions d'économie circulaire doivent être encouragées, même si les méthodes d'évaluation restent à construire. La qualité de l'air am-

biant doit figurer parmi les priorités du label. Des indicateurs comme la concentration de particules fines PM 2,5, COV, CO₂ et radon permettraient de s'assurer d'un bon niveau de QAI.

En lien avec le GT portant sur la mesure de la performance, l'AICVF est convaincue qu'il semble très cohérent de coupler les mesures de perméabilité à l'air de l'enveloppe avec le diagnostic des systèmes de ventilation, car il est important que les acteurs prennent conscience de l'importance primordiale de la ventilation dans un bâtiment à l'étanchéité renforcée. Pour ce qui concerne les méthodes visant la qualité de l'enveloppe dans l'existant, elles doivent effectivement s'inscrire dans une phase de généralisation. Le label doit également confirmer la nécessité du



rôle du commissionnement dans le cadre d'une démarche globale. Il est le seul garant de la performance du bâtiment, et de la continuité entre la conception, la mise en œuvre et l'exploitation. Les bureaux d'études doivent s'inscrire comme des acteurs incontournables pour accompagner les maîtres d'ouvrage, dans l'atteinte du label qui doit également imposer une simulation thermique dynamique systématique pour le logement collectif, et a minima pour le tertiaire, avec une prise en compte nécessaire du confort d'été. Enfin, il semble aujourd'hui difficile d'aborder la question des bâtiments BEPOS sans une meilleure prise en compte de la courbe de charge en valorisant notamment les solutions de stockage ou encore l'interaction entre le bâtiment producteur / consommateur d'énergie et la mobilité. Cette approche reposant sur le chargement, le stockage d'énergie des batteries de véhicules électriques, ou encore de la voiture comme Co générateur d'appoint, est une complémentarité très prometteuse. ●



Ça s'est passé **en région**

Assemblée générale AICVF Aquitaine

Le 17 Mai a eu lieu l'Assemblée générale de l'AICVF Aquitaine à laquelle nous avons eu le plaisir d'accueillir Messieurs **Michel Duclos**, président de l'AICVF et **Michel Marino**, 1^{er} Vice-Président & Délégué aux régions Sud.

La situation sanitaire nous a contraint de réaliser cette AG en visioconférence mais nous espérons pouvoir reprendre au plus vite nos activités en présentiel pour nos membres. Ce rendez-vous a été l'occasion de revenir sur les événements qui ont été maintenus en 2020 et en particulier la réunion technique en présentiel du 14 octobre à Bordeaux. Cette réunion présentant le nouvel arrêté gaz du 23/02/2018 a été organisée à l'initiative de M. Siret de GRDF en partenariat avec l'AICVF Aquitaine, Cegibat et Regaz Bordeaux.

Nous avons également abordé notre communication interne avec la création du blog «Aquifluides» en remplacement de notre ancien site internet qui a été un lien fort en Aquitaine et qui compte à ce jour plus de 3500 visites. En lien avec ce blog, nous tenons à remercier M. Calle, spé-



cialiste en fluides frigorigènes, qui l'alimentera chaque mois d'un feuilleton technologique dont le 1^{er} épisode s'intitule : «*Réfrigération, consommation énergétique, GES et réchauffement climatique*».

Enfin, le président et le bureau Aquitaine ont proposé à tous les membres de reconduire le bureau actuel jusqu'à début 2022 avec l'accord du président national. En effet, cette décision a été prise toujours en raison de la situation sanitaire celle-ci ne permettant pas de tenir ces événements dont le présentiel donne plus de sens pour motiver ces décisions. ●

Flash info **réglementation**



Depuis le 29 avril 2021, tout nouveau détendeur installé ou remplacé dans un site de production d'énergie (SPE) doit répondre aux exigences du guide «Appareils et matériels à gaz» du CNPG (pour y avoir accès : https://ged.cnpg.fr/rubrique.html?id_rubrique=8)

Dès aujourd'hui, la norme CCH BNG 2020-03 s'applique (hors matériel déjà sur le marché).

Plus de détails prochainement sur le site Cegibat. ●

Tendances

Rupteur de ponts thermiques

Schock reste dans la démarche du traitement des ponts thermiques des liaisons dalles-façades en ITI et propose son nouveau modèle DFI spécialement étudié pour être posé en situation de dalle coulée en place. DFI affiche des performances thermiques supérieures, fort d'un nouveau corps isolant en Néoport, alliage de styrène et de graphite de granit d'un lambda de 0,031, contre

0,035 pour le polystyrène expansé. En plus de ses avancées structurelles, le nouveau Rutherma DFI Schöck assure toujours une mise en œuvre simple, rapide et sécurisée, grâce au système tenon-mortaise (emboîtement entre chaque rupteur) et aux pattes de fixation en forme de Z. Sa fiche FDES figurera bientôt dans la base INES et confirmera son faible indice carbone dans la



continuité des autres rupteurs Schöck. www.schoeck.fr. ●

Relevage des condensats

Répondant au marché français de la climatisation, **SFA** propose sa nouvelle pompe d'évacuation des condensats rejetés par les climatiseurs de puissances jusqu'à 8 kW. Sanicondens Clim Mini S évacue un débit de 9 l/h, (+/- 15 %) pour une aspiration maximale de 2 m de son point d'aspiration et un refoulement en hauteur maxi de 6 mètres. Fabriquée en France et bé-

néficiant de l'indice de protection électrique IP 20, elle est très compacte et son installation s'effectue aisément grâce à ses accessoires de montage, fixation et tuyauteries souples Ø 6 mm en évacuation avec contact alarme anti-débordement. Avec une pression de seulement 21 dB(A), elle offre les meilleures garanties de confort acoustique. www.sfa.fr ●



Assistant virtuel

Delta Dore, bien connu du monde du confort bâtiment et de la maison connectée, s'investit dans le projet e-Vita que lancent conjointement



l'Union Européenne et le Japon. L'enjeu est de développer un assistant virtuel personnel intelligent qui favorisera le bien vieillir à domicile pour répondre au grand défi social du vieillissement des populations. Le projet est de concevoir un assistant virtuel intelligent capable d'accompagner le vieillissement des personnes âgées,

en interaction avec l'utilisateur pour lui apporter conseils et prévention dans les domaines du quotidien et de la mobilité, loisirs, etc. Delta Dore exprime sa fierté de participer à ce projet d'envergure qui va au-delà de son expertise du confort domestique, et dont les avancées seront intéressantes à suivre. www.deltadore.fr ●